

L'OACIQ

Situé sur la Rive-Sud de Montréal, à Brossard vis-à-vis du Quartier DIX30, l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) a pour unique mission d'assurer la protection du public qui utilise les services de courtage immobilier encadrés par la loi. L'OACIQ est l'autorité du courtage immobilier; il protège et assiste le public en s'assurant des saines pratiques des courtiers.

En lien avec cette mission, des valeurs organisationnelles viennent servir de points de repère essentiels à l'engagement de nos employés. Parmi les valeurs qui sous-tendent la philosophie de l'OACIQ, trois d'entre elles occupent une place privilégiée et reflètent le profil recherché chez les candidats qui désirent rejoindre nos équipes :

LEADERSHIP
COMPÉTENCE
INTÉGRITÉ

FAITES PARTIE DE LA MISSION

À l'OACIQ, nous avons compris qu'être un bon employeur, ça profite à tout le monde!

Ce que vous avez à gagner :

- Environnement de travail sain, collaboratif et stimulant;
- Conciliation vie professionnelle-vie personnelle;
- Santé et mieux-être des employés;
- Salaires compétitifs;
- Espace de travail moderne et convivial (gym, table de billard, etc.).

L'OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR INSPECTION

TEMPS COMPLET, TEMPORAIRE – 35 H

Notre contrat :

L'inspecteur a pour fonction de surveiller l'exercice des activités des agences et des courtiers immobiliers en procédant, notamment, à la vérification de leurs dossiers, comptes, livres et registres. Il vérifie ainsi si les activités des agences et des courtiers sont conformes à la *Loi sur le courtage immobilier* et à ses règlements. À cette fin, il effectue des inspections à distance et sur les lieux des établissements des agences et des courtiers. De plus, il participe à la planification du calendrier des inspections.

Responsabilités clés :

- Vérifier les dossiers, comptes, livres et registres des agences et des courtiers ainsi que la compétence des courtiers selon les procédures établies afin de cibler les risques potentiels et d'identifier les anomalies;
- Donner un compte rendu verbal et rédiger un rapport écrit des constats à la suite de l'inspection;
- Recommander des mesures afin de combler les lacunes et de régler les problèmes identifiés lors de l'inspection;
- Assurer le respect de la mise en place des recommandations en effectuant des suivis auprès des agences et des courtiers;
- Présenter ses recommandations devant le comité d'inspection;
- Suggérer et mener l'implantation de nouvelles normes et méthodes de travail liées à l'inspection lorsque requis;
- Donner des séances de formation et d'information portant sur l'inspection et sur divers sujets en lien avec la mission de protection du public de l'OACIQ.

Votre offre :

- Attestation d'études collégiales en courtage immobilier (un atout);
- Certification professionnelle reconnue (CIA, CPA, CFE, etc.) (un atout);
- Connaissance de la *Loi sur le courtage immobilier* et de ses règlements;
- 4 à 6 ans d'expérience pertinente en inspection, vérification ou audit interne;
- Bilinguisme parlé et écrit;
- Excellente connaissance des logiciels de la suite Office;
- Assurance et autorité;
- Autonomie;
- Professionnalisme.

INSPECTION

Ce poste est au sein du Service de l'inspection lequel fait partie de la Vice-présidence Encadrement (Bureau du syndic, Affaires contentieuses, Assistance au public et Inspection).

Le Service de l'inspection veille à ce que les activités et les compétences des professionnels autorisés par l'OACIQ soient conformes aux règlements et aux normes de qualité en vigueur. Ainsi, l'équipe d'inspecteurs procède à la vérification de transactions, de dossiers, de comptes, de livres et de registres. Au besoin, des recommandations appropriées sont faites auprès des courtiers et des dirigeants d'agence.



Faites-nous parvenir votre curriculum vitae à l'adresse courriel emploi@oaciq.com. L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.



Nous vous remercions de l'intérêt que vous témoignez pour ce poste, cependant nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.